

## Conseil municipal du 16 février 2017

### Comptes administratifs 2016 :

Etant conformes aux comptes de gestion présentés par Mr Guilbert, receveur, les comptes administratifs 2016 sont adoptés à l'unanimité :

- **Budget principal**

<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses :	Dépenses :
1 173 171,45 €	1 193 064,94 €
Recettes :	Recettes :
2 390 089,65 €	606 971,71 €
Résultat :	Résultat :
1 216 918,20 €	- 586 093,23 €

Résultat global : **630 824,97 €**

- **Budget annexe assainissement**

<i>Exploitation</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses :	Dépenses :
46 037,85 €	185 664,87 €
Recettes :	Recettes :
152 905,52 €	167 900,43 €
Résultat :	Résultat :
106 867,67 €	- 17 764,44 €

Résultat global : **89 103,23 €**

- **Budget annexe lotissement Chateaubriand**

<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses :	Dépenses :
213 156,71 €	213 156,71 €
Recettes :	Recettes :
225 702,55 €	213 156,71 €
Résultat :	Résultat :
12 545,84 €	0,00 €

Résultat global : **12 545,84 €**

- **Budget annexe lotissement du Haut Bourg**

<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Dépenses :	Dépenses :
522 462,97 €	300 994,34 €
Recettes :	Recettes :
276 630,17 €	300 994,34 €
Résultat :	Résultat :
-245 832,80 €	0,00 €

Résultat global :- **245 832,80 €**

- **Budget annexe restaurant scolaire**

*Fonctionnement*

Dépenses :

153 437,60 €

Recettes :

159 518,64 €

Résultat :

6 081,04 €

*Investissement*

Dépenses :

0,00 €

Recettes :

632,87 €

Résultat :

632,87 €

Résultat global : **6 713,91 €**

## **Travaux**

**Aménagement de la rue Julien Coupé :** Roland ARNOLD présente le plan définitif de l'aménagement de la rue Julien Coupé et de la place du 19 mars 1962. Monsieur RAFFRAY rappelle que la mission d'assistance technique avait été confiée à la Communauté de Communes Plancoët Plélan. Or, cette compétence n'a pas été reprise pour le moment par Dinan Agglomération. Christophe CARDIN, technicien ayant déjà commencé à travailler sur ce dossier, va donc accompagner la commune pour la consultation des entreprises et l'analyse des offres, mais pas pour le suivi des travaux. Le Conseil Municipal valide le plan d'aménagement présenté, et décide de lancer la consultation pour ces travaux, ainsi que pour la mission de maîtrise d'oeuvre pour le suivi des travaux.

**Inspection télévisuelle réseaux eaux pluviales :** le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société A3sn de Montauban-de-Bretagne pour l'inspection télévisuelle et l'hydrocurage du réseau d'eaux pluviales de la rue Julien Coupé et de la rue du Guébriant pour un montant de 3 270,00 € H.T. (3 924,00 € TTC).

**Changement porte et fenêtre de la cuisine de la salle polyvalente :**

la fenêtre de la cuisine de la salle polyvalente, ainsi que la porte d'accès sont en mauvais état. Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par VERRE SOLUTIONS SGGS Grand Ouest de Saint-Brieuc pour leur remplacement, pour un montant de 5 044,00 € H.T. (6 052,80 € TTC).

**Réparation portes de secours de la la salle polyvalente :** certaines portes de secours de la salle polyvalente ne ferment pas correctement et ne sont pas, de ce fait, sécurisées. Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par VERRE SOLUTIONS SGGS Grand Ouest de Saint-Brieuc pour leur réparation pour un montant de 1 927,00 € H.T. (2 312,40 € TT).

## **Acquisitions**

- **Acquisition d'une tablette numérique pour le conseiller suppléant à Dinan Agglomération :** Michel RAFFRAY rappelle que chaque conseiller communautaire titulaire a reçu une tablette numérique de Dinan Agglomération. Il est proposé aux communes de faire l'acquisition d'une même tablette pour les conseillers suppléants afin de recevoir les documents relatifs à

la tenue des conseils communautaires. Le Conseil Municipal décide d'acquérir une tablette numérique pour Roland ARNOLD, conseiller communautaire suppléant, pour un montant de 342,91 € H.T. (411,49 € TTC).

- **Acquisition vaisselle pour la salle polyvalente** : afin que les couverts soient uniformes, le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société HENRI JULIEN pour l'acquisition d'un ensemble de 288 couverts pour un montant de 1 359,36 € H.T. (1 631,23 € TTC).

### **Déviatiion de PLANCOET – Plan et financement**

Michel RAFFRAY, Maire, présente le plan du projet de déviation de PLANCOET et donne lecture du courrier d'accompagnement du Conseil Départemental.

Celui-ci propose le financement suivant :

- Etudes : 50 % Département et 50 % Collectivités locales

- Travaux : 70 % Département et 30 % Collectivités locales

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le plan présenté, à savoir : Déviation par le nord de Plancoët reliant la RD794 à l'Est, la RD768 route de Créhen et la RD768 à l'Ouest et donne son accord sur la répartition du plan de financement entre le Département et les Collectivités locales concernées. Mais émet le souhait que la participation de chaque commune se fasse en prenant en compte la distance de déviation aménagée sur son territoire.

**Renouvellement de l'organisation du temps scolaire** : le Projet Educatif Territorial (PEDT) arrive à échéance à la fin de cette année scolaire. Il convient donc de le renouveler, et notamment de décider de la reconduction ou de la modification des horaires d'enseignement des écoles. Le Conseil Municipal décide de reconduire les horaires d'enseignement actuels dans les deux écoles de la commune à compter de la rentrée scolaire 2017.

### **Questions diverses:**

- Compte-rendu de la visite d'évaluation de la charte d'entretien des espaces communaux par le SMAP. Bilan très satisfaisant.

- Dépose de la cabine téléphonique située près de l'entrée du Presbytère prochainement par les services d'Orange

- Dossier de demande d'ouverture d'une micro-école par Benoît NAUDOT : transmis aux services compétents

- Création d'un nouveau club de football regroupant le groupement jeunes VAP et la Plancoëtine football. Et création d'une section jeunes par le club VA Créhen-Pluduno.